



Le p'tit Mannevillais

JUIN 2026



Mairie

2, Chemin des Hauts Vents
27500 Manneville-sur-Risle
Tél. : 02.32.56.94.86

mairie.manneville-sur-risle@orange.fr

www.manneville-sur-risle.fr



Ville de Manneville-sur-Risle

Horaires d'ouverture

Lundi : 8h30 - 12h00

16h00 - 17h30

Mercredi - jeudi : 8h30 - 12h00

Vendredi : 8h30 - 12h00

16h00 - 18h00

Responsable de publication :

Isabelle DUONG

Conception et mise en page :

Cindy DESHAYS

Crédits photos : Commune

Impression : Mairie

Diffusion gratuite. Reproduction interdite.

Chères Mannevillaises, chers Mannevillais,

Je tiens tout d'abord à vous remercier vivement de nous avoir renouvelé votre confiance pour ce nouveau mandat : merci pour votre forte mobilisation.

Un grand merci également à tous les membres de mon équipe, une équipe soudée, déterminée et profondément attachée à notre commune : merci pour votre engagement, votre énergie, pour tout le travail que vous avez accompli et accomplissez.

Être réélue Maire pour un quatrième mandat est pour moi un honneur, je mesure pleinement la responsabilité qui m'est confiée, celle de continuer à agir, à écouter et à construire pour tous, et je l'aborde avec humilité, détermination et fidélité aux valeurs qui nous rassemblent.

Le mandat qui s'ouvre sera, j'en suis convaincue, un mandat d'action, de proximité et d'exigence. Nous allons tous ensemble travailler dans la confiance et la complémentarité, au service de l'intérêt général. Nous aurons à poursuivre les projets engagés, à répondre à vos attentes et à préparer l'avenir de notre commune avec ambition et lucidité. Vous pouvez compter sur moi.

À l'approche des beaux jours, je profite de ce bulletin d'informations municipales, pour vous demander de veiller à bien respecter les règles de bon voisinage : courtoisie et respect de la tranquillité de chacun, mais également de la réglementation.

Avec toute ma bienveillance,

Isabelle DUONG,
Le Maire



Les élus du Conseil Municipal 2026 - 2032

Isabelle DUONG, Maire - Denis LAMY 1^{er} Adjoint - Florence ROUXEL, 2^{ème} Adjoint - Philippe BERTOIS 3^{ème} Adjoint - Nadine PICHON, 4^{ème} Adjoint
Conseillers municipaux : Patrick NUTTENS, Carole ROGERS, Jean DUREL, Christiane RIOU, Bertrand MAROUSEZ, Sandrine AUDET, Kenny ROJAS, Kélian DUPUIS, Arnaud LÉCOMTE, Laetitia VAUDRY

Budget 2026 de la Commune

Résultats de l'exercice 2025

Section	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
Recettes 2025	261 848.48 €	1 171 186.41 €
Dépenses 2025	316 727.46 €	1 010 612.12 €
Résultat de l'exercice 2025	- 54 878.98 €	+ 160 574 29 €
Report des années précédentes	82 721.40 €	766 039.12 €
Résultat de clôture	27 842.42 €	926 613.41 €

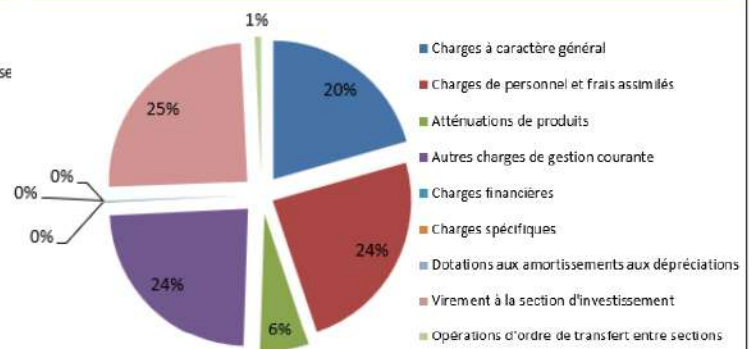
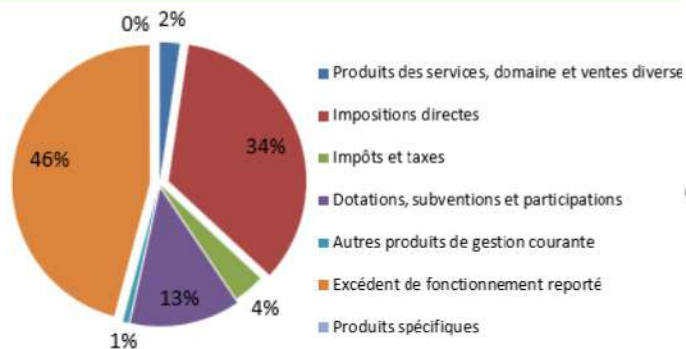
Les résultats cumulés sont excédentaires en fonctionnement et en investissement.

L'excédent cumulé en fonctionnement atteint **926 613.41 €**, garantissant une Capacité d'Auto-Financement (CAF) confortable pour financer de nouveaux investissements.

FONCTIONNEMENT

Recettes : 1 851 145.54 €

Dépenses : 1 851 145.54 €



Le budget prévisionnel est équilibré en dépenses et en recettes pour un montant de 1 851 145.54 €.

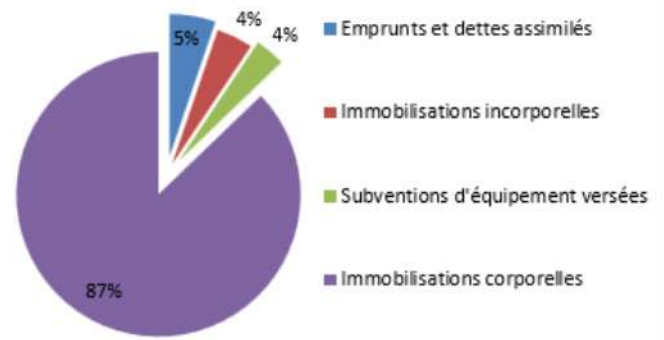
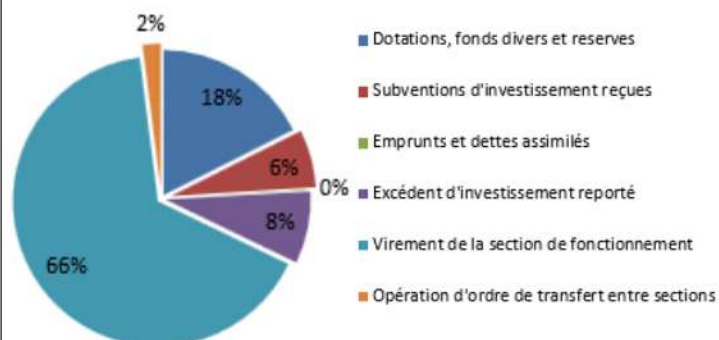
Les dépenses correspondent aux matières premières (énergie, matériaux, ...), aux charges de personnel et aux prestations extérieures ; auxquelles s'ajoute un virement à la section investissement pour financer les travaux programmés.

Les recettes correspondent aux dotations et aux produits de la fiscalité. En recette, la commune bénéficie du report de l'excédent cumulé des années précédentes.

INVESTISSEMENT

Recettes : 701 775 €

Dépenses : 701 775 €



Le budget voté par le conseil municipal prévoit 701 775 € d'investissement.

Des demandes de subventions ont été déposées pour plusieurs projets programmés sur 2026 : mise en place de la vidéoprotection, déploiement de la défense incendie, restauration des vitraux de l'église.

Les règles de bon voisinage

Le bruit :

Les travaux de bricolage et de jardinage sont réglementés par l'arrêté préfectoral du 25 septembre 2014. Les travaux réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils thermiques ou électriques ne peuvent être effectués que les jours suivants :

- ⇒ lundi au vendredi : 8h30 à 12h - 14h30 à 19h30
- ⇒ Samedi : 9h à 12h - 14h30 à 19h
- ⇒ Dimanche : 10h à 12h



Pour les professionnels : les travaux bruyants sur la voie publique et les travaux exercés chez des particuliers peuvent intervenir du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 (sauf jours fériés).



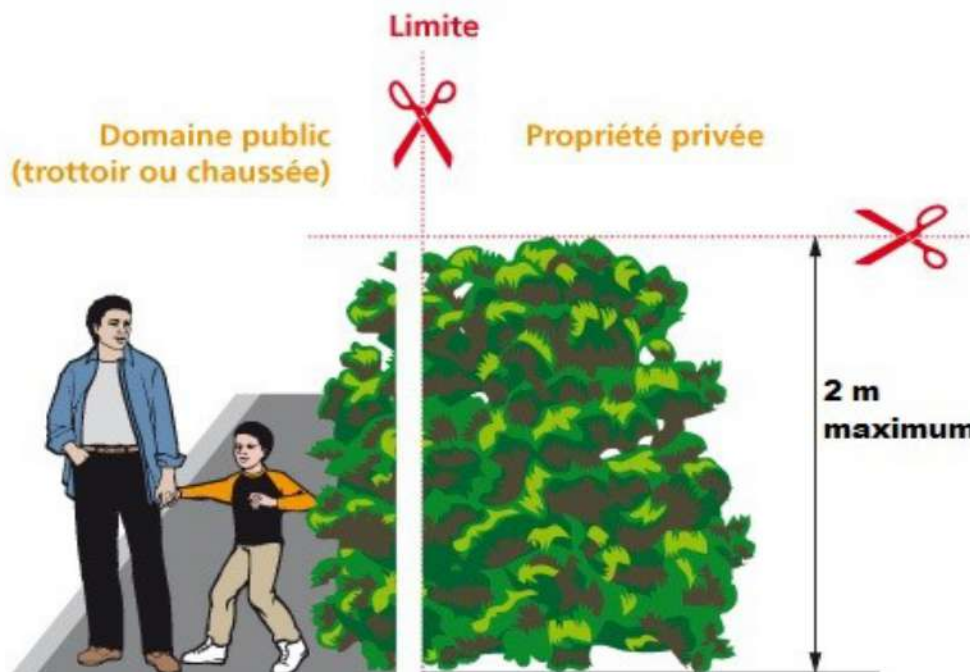
Brûlage des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts (tonte de pelouse, taille de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage et de débroussaillage etc...) à l'air libre est interdit. Cette interdiction est rappelée dans la circulaire préfectorale en date du 16 novembre 2020. Vous pouvez déposer vos déchets verts à la déchèterie de

Pont-Audemer. En cas de non respect, vous encourez une amende de 450 €.

Tailles des haies :

Règlementation concernant l'élagage par rapport au domaine public.



Déjection canine :

Petit rappel à tous les propriétaires de chiens. Merci de ramasser les déjections de vos animaux afin de garder notre commune propre et agréable pour tous. Des sacs et poubelles sont à votre disposition sur la commune.

Travaux école

Depuis le début de l'année, plusieurs travaux ont été menés dans la cour de l'école et de l'accueil éducatif :

- La réfection des garde-corps des classes et l'escalier menant aux classes 5 et 6 ainsi que le ravalement partiel de la façade.
- L'installation de 3 bancs au niveau de l'accueil éducatif, la mise en place de 4 carrés potagers et l'installation d'un récupérateur d'eau de pluie dans une démarche écologique.

Ces aménagements contribuent à offrir aux enfants un environnement plus agréable, sécurisé et propice aux apprentissages. Les travaux vont se poursuivre durant les vacances d'été dans la cour de l'école avec l'installation de jeux et la création d'îlot de fraîcheur, avec la plantation de six arbres afin d'améliorer le cadre de vie et le confort des élèves.



Cérémonies commémoratives



Jeudi 19 mars, s'est tenue la cérémonie du 64^e anniversaire de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.

Aux côtés des anciens combattants, la FNACA et l'UNC, des porte-drapeaux, des élus et des habitants, une gerbe a été déposée sur la Stèle Marcel Legrix, dans un moment de recueillement et de respect.



À l'occasion du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, les élus se sont réunis au Monument aux Morts pour rendre hommage à celles et ceux qui se sont battus pour notre liberté et le retour de la paix.

À cette occasion, Michel Leroy, membre de l'UNC, s'est vu remettre le diplôme d'Honneur de Porte-drapeau au nom du Souvenir Français pour son engagement fidèle et exemplaire au service de la mémoire combattante, notamment en tant que porte-drapeau.

Les amis de l'école

Depuis le début de l'année, l'association des Amis de l'École poursuit ses actions pour soutenir les projets des élèves et faire vivre la commune à travers des moments conviviaux et familiaux.

Tout au long de l'année, de nombreuses actions sont également proposées : galette des rois, ventes de biscuits, bijoux, fleurs, pommes de terre ou encore colis barbecue. Le carnaval a aussi été marqué par une grande chasse au trésor qui a ravi les enfants... et les plus gourmands !

Prochain grand rendez-vous : la kermesse de l'école, qui se tiendra le 20 juin 2026 avec le spectacle des élèves, des animations et le tirage au sort de la grande tombola organisée par l'association. Une réunion de préparation avec les bénévoles est prévue le jeudi 28 mai à 17h45 à la mairie.

Grâce à la mobilisation des parents, bénévoles et partenaires, ces événements permettent de financer plusieurs sorties scolaires, notamment la visite du Jardin des Sculptures du Château de Bois-Guilbert ainsi que la traditionnelle sortie accrobranche de fin d'année.

Pour suivre les actualités, découvrir les prochaines animations et soutenir les actions de l'association, n'hésitez pas à rejoindre la page Facebook des Amis de l'École de Manneville-sur-Risle.

L'association remercie chaleureusement toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la réussite de ces actions au profit des enfants de l'école.



L'école de Foot LWA



Nouvelle activité à Manneville-sur-Risle : l'École de Foot LWA

Une séance hebdomadaire est proposée tous les mardis soir de 17h50 à 18h50, en partenariat avec l'ASMFC Manneville, afin d'offrir aux jeunes un cadre éducatif et sportif structuré autour du football. Cette première action s'inscrit dans une dynamique locale progressive au service des jeunes et des familles.

Pour plus de renseignements vous pouvez contacter le 0679855497 ou par mail asmfcxlnwa@lawinacademie.com

Carot's

Nous avons eu le plaisir de rencontrer récemment Céline Roth, créatrice de l'entreprise mannevillaise Carot's, une entreprise artisanale spécialisée dans la transformation du bois en objets personnalisés.

Médailles, trophées, goodies, décorations ou créations sur mesure : chaque pièce est fabriquée localement avec soin et savoir-faire afin de rendre chaque événement et chaque moment unique. Une belle initiative qui participe au dynamisme économique et événementiel de notre territoire.

Vous pouvez retrouver ses fabrications sur son compte Facebook : carot's ou sur Instagram : carots27



Tri sélectif et ordures ménagères

Plateformes de tri :

Nous sommes une des dernières communes à mettre à disposition des habitants, 4 plates formes avec un container récupérant vos gros cartons gérés par la commune (Chemin des Hauts Vents, Rue Charles Péguy, Place du 19 Mars et Cité des Baquets).

Depuis plusieurs mois , nous avons constaté que les règles d'utilisation n'étaient pas respectées uniquement les gros cartons doivent être déposé dans ce container. La commune se verra contrainte de supprimer ce service en cas de non-respect des règles.



Ordures Ménagères :

Il est interdit de déposer des sacs d'ordures ménagères dans les poubelles communales ainsi que sur la voie publique.

Pour rappel, depuis le 1er janvier 2026, les ordures ménagères sont gérées par Précoval. En cas de problème de container ou de badge, veuillez contacter le 02.32.43.14.75.

Présence Verte

Téléassistance mobile
Où que vous soyez, restez sereins

- Localisation GPS du dispositif
- Autonomie de 4 à 5 jours selon l'utilisation
- Centrale d'écoute 24h/24 et 7/7

Téléassistance à domicile
Autonome mais jamais seul

- Portée jusqu'à 100 m
- Étanche, se porte sous la douche
- Centrale d'écoute 24h/24 et 7/7

CRÉDIT D'IMPÔTS
50%
RÉDUCTION D'IMPÔTS

Pour plus d'information, vous pouvez contacter l'Association Présence Verte au 02.32.23.42.90

Agenda

MANNEVILLE-SUR-RISLE

FOIRE A TOUT

Sur le stade municipal

28 JUIN 2026

Organisée par le Comité des Fêtes

2€ le mètre

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE

Réervations et renseignements
Tél : 06.14.06.61.33 / 06.74.72.42.68

Juin

Judi 11
Concert de musique de chambre baroque
18h15 - Eglise Saint Denis

Samedi 20
Kermesse de l'école
Amis de l'école

Dimanche 28
Foire à tout
Comité des Fêtes
Inscription au 06.14.06.61.33

Juillet

Mardi 14
Feu d'artifice - Repas champêtre
Comité des Fêtes
Inscription au 06.14.06.61.33

Août

Dimanche 30
Commémoration de la libération de Pont-Audemer
12h - Musée de la Résistance et de la Déportation

Musée de la Résistance et de la Déportation



Ouverture de 14h à 18h :

Dimanches 7 juin, 21 juin, 12 juillet, 26 juillet, 9 août, 23 août, 30 août, 6 septembre

Journées du patrimoine de 14h à 18h

Samedi 19 et dimanche 20 septembre

Tribune libre

Monsieur Kélian DUPUIS de la liste « Renouveau pour Manneville-sur-Risle » ne souhaite pas profiter de son droit d'expression dans ce numéro.